

Bilan de compétences ARGIA

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

JEAN-MICHEL LARTIGAU EI
Lartigau Jean-Michel
06.88.57.79.24
Jean-Michel Lartigau, 0688577924,
jmlartigau.conseil@gmail.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Un délai minimum de onze jours ouvrés est également à prévoir, entre la date de la demande d'inscription et la date prévue de début de session, pour pouvoir valider la demande d'inscription via le Compte Personnel de Formation. Les locaux seront accessibles aux personnes en situation de handicap et ensemble nous travaillerons ensemble afin de vous proposer un bilan de compétences qui vous corresponde en amont, durant et à la fin de la prestation afin qu'elle soit accessible et adaptée.

Prérequis pédagogiques :

Pas de pré-requis pédagogiques. Une bonne compréhension de la langue française orale et écrite est requise.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

-Permettre au stagiaire d'identifier et analyser ses compétences, aptitudes et motivations, -Définir son projet professionnel en fonction de la réalité du marché de l'emploi, de la réalité économique et sociale, -Construire un parcours de formation et/ou un projet professionnel adéquat, -Garantir une meilleure confiance en soi

Contenu et modalités d'organisation

Le bilan de compétences proposé suit les 3 phases réglementaires (préliminaire, d'investigation et de conclusion). Phase préliminaire : analyse de la demande, présentation de la démarche du bilan de compétences et définition des objectifs. Phase d'investigation : analyse du parcours personnel et professionnel, exploration des besoins, des valeurs, tests des centres d'intérêts professionnels et de la personnalité, réflexion autour des équilibres de vie, exploration des voies d'évolution professionnelle possibles, analyse des compétences : savoirs, savoir-faire et savoir-être ; identification, priorisation et analyse des choix possibles et définition du projet et du plan d'action. Phase de conclusion : remise d'une synthèse écrite reprenant le projet, les points d'appui, les axes de progrès et le plan d'action. Au début du bilan de compétences, un contrat bipartite sera effectué entre le consultant et le stagiaire comprenant les engagements réciproques de chacun et les attentes et objectifs définis par le stagiaire. Des tests spécifiques seront prévus : tests des besoins, des valeurs, de la personnalité et des soft skills. Le bilan de compétences permettra de mieux connaître les métiers et les formations voulues, le marché de l'emploi et les dispositifs de financement. L'outil de l'enquête-métier permettra de questionner des professionnels en fonction des souhaits d'investigation du bénéficiaire. Un support méthodologique sera proposé durant les entretiens du bilan de compétences et servira de fil conducteur au gré des rendez-vous. Le bilan de compétences pourra se faire en présentiel, en distanciel ou en mixte. Un bureau fermé pendant les entretiens individuels permettant la confidentialité. Connexion wifi, ordinateur et imprimante, supports papiers ou dématérialisés suivant le choix du bénéficiaire.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Bilan de compétences - *Sans niveau spécifique*

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

A l'issue du bilan de compétences, un suivi à 6 mois sera réalisé.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00570282	du 13/02/2025 au 13/02/2026	Saint-Palais (64)	JEAN-MICHEL LARTIGAU EI		MON COMPTE FORMATION	FPC